



académie
Aix-Marseille



Région académique
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Délégation Académique aux Relations Européennes,
Internationales et à la Coopération

DAREIC/17-730-341 du 30/01/2017

**APPEL A CANDIDATURE POUR LE PROGRAMME DE MOBILITE INDIVIDUELLE DE MOYENNE
DUREE TRANSALP POUR L'ACADEMIE D'AIX MARSEILLE EN PARTENARIAT AVEC LE
PIEMONTE POUR L'ANNEE 2017-2018**

Destinataires : Messieurs les Inspecteurs d'Académie - Directeurs des services départementaux de l'éducation nationale - Mesdames et Messieurs IA-IPR - Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etablissement

Dossier suivi par : Mme SICARD - Tel : 04 42 91 72 81 - Mel : dominique.sicard@ac-aix-marseille.fr

Ce programme s'adresse aux élèves de seconde qui entrent en classe de première en septembre 2017 et qui étudient l'italien. L'objectif est de séjourner quatre semaines dans la famille d'un(e) correspondant(e), fréquenter son école, le (la) recevoir en échange dans sa famille et son établissement. La réciprocité d'accueil est obligatoire.

- Ils pourront grâce à cet échange :
- faire des progrès durables en italien,
 - développer leur autonomie,
 - découvrir de l'intérieur un pays et une culture.

Dans le cadre de ce programme les familles françaises s'engagent à recevoir un élève italien durant **quatre semaines du 1^{er} au 30 septembre 2017** puis à envoyer leur enfant en Italie pour la même durée **du 21 octobre au 18 novembre 2017**.

Le montant du voyage est à la charge des familles ainsi que l'hébergement (repas et transports scolaires compris) de l'élève partenaire en parfaite réciprocité.

Les lycées sont invités à désigner un **enseignant tuteur référent**, chargé de coordonner la diffusion de l'information et la mise en œuvre de l'action de mobilité individuelle des élèves, en liaison avec la DAREIC et l'Inspection d'Italien. Il sera l'interlocuteur privilégié des familles.

Les professeurs tuteurs référents feront remonter à la DAREIC fin février, la liste des candidats susceptibles d'être intéressés par le programme avec un avis circonstancié, sous la forme d'un tableau (Etablissement, professeur référent, nom de l'élève, prénom, classe, mail, téléphone, avis) à l'adresse de la DAREIC : ce.dareic@ac-aix-marseille.fr. Les lycées devant rester l'interlocuteur principal de la DAREIC.

Les dossiers d'inscription et la fiche de liaison sanitaire à compléter par les parents sont téléchargeables sur le [site académique de la DAREIC](#), ils sont à renvoyer à la DAREIC avant le 30 mars 2017. Les documents supports du programme seront communiqués aux professeurs tuteurs référents.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille